

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	25.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagnote	Kantonale Ersatzwahlen
Akteure	Gasser, Peter (BE, psa/parti socialiste autonome du Jura Sud)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Kantonale Ersatzwahlen, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 25.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kantonale Ersatzwahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

Lors de la législature en cours (2014–2018), deux membres du gouvernement bernois ont déposé leur **démission pour le 30 juin 2016**, à savoir Philippe Perrenoud (ps) et Andreas Rickenbacher (ps). Les motifs de leur démission sont, pour le premier, une réorientation de sa carrière professionnelle et la volonté de consacrer du temps à sa famille et à ses proches. Quant au second, il souhaite se tourner vers l'économie privée. Le siège qu'occupait Philippe Perrenoud est le siège réservé au Jura bernois. Ainsi, lors de l'élection, six candidats se sont présentés pour les deux sièges vacants : pour l'UDC, les candidats Lars Guggisberg et Pierre-Alain Schnegg, Christophe Ammann et Roberto Bernasconi pour le parti socialiste, Patrick Gsteiger (pev) et Bruno Moser (sans parti). Les candidats Pierre-Alain Schnegg, Roberto Bernasconi et Patrick Gsteiger pouvaient prétendre au siège garanti au Jura bernois. Le PS souhaitait dès le début maintenir ses deux sièges vacants. Pour l'UDC, cette revendication était jugée disproportionnée étant donné la part d'électeurs qui soutient le PS. Comme aucun autre parti bourgeois ne présentait de candidat, l'UDC en proposa donc deux. Les Vert'libéraux et le PEV désiraient proposer un candidat, ainsi le candidat Patrick Gsteiger pouvait compter sur le soutien des Vert'libéraux comme il est entrepreneur dans le domaine des énergies. Concernant le siège du Jura bernois laissé vacant par Philippe Perrenoud, il y a eu de la conflictualité au sein des socialistes. Il existe plusieurs partis socialistes dans le Jura bernois, le Parti socialiste du Jura bernois (PSJB) qui est membre du PS du canton de Berne et le Parti socialiste du Jura Sud (PSA) membre du PS Suisse. Le PSA souhaite faire partie du canton du Jura et c'est sur la question jurassienne qu'il se distancie du PS du canton de Berne. La peur était que le PSA propose un candidat, ce qui aurait pour conséquence de faire perdre des voix au PS du canton de Berne. Le parti a besoin du soutien du PSA pour son candidat et espère l'avoir, comme à l'époque pour l'élection de Philippe Perrenoud. Pour le parti, il est nécessaire d'avoir qu'un candidat socialiste pour le siège du Jura bernois. Le candidat Roberto Bernasconi avait un bon profil, selon le PS du canton de Berne, car il respectait les positions du PSA. Cependant, pour le PSA, ce candidat ne respectait pas leurs positions, il est accusé d'avoir œuvré pour rester dans le canton de Berne aux côtés de l'UDC lors du vote de novembre 2013 sur la question jurassienne. Alors que le PSJB soutient le candidat Roberto Bernasconi, le PSA envisageait de proposer son candidat, à savoir Peter Gasser. Mais, comme le PSA est membre du PS Suisse et non du PS du canton de Berne, ils n'avaient pas le droit de proposer un candidat. Finalement donc, il a été décidé de ne proposer que les candidats Christophe Ammann et Roberto Bernasconi.

Concernant les autres partis, le président de la fraction cantonale du PBD, Dieter Widmer, recommandait de voter en faveur du candidat socialiste Christoph Ammann plutôt que pour le candidat UDC Lars Guggisberg. La raison était le risque que l'UDC obtienne deux sièges supplémentaires et par conséquent, un retour de la majorité UDC au gouvernement cantonal perdue en 2006. En raison du siège réservé au Jura bernois et de la probabilité que ce siège soit occupé par l'UDC Pierre-Alain Schnegg, l'UDC pouvait gagner les deux sièges vacants, si Lars Guggisberg était élu pour remplacer Andreas Rickenbacher. Le PBD, le PLR et l'UDF recommandaient quant à eux Pierre-Alain Schnegg pour le siège du Jura bernois. Ainsi, en soutenant le candidat socialiste pour le siège d'Andreas Rickenbacher, le PBD espérait éviter le scénario d'une majorité UDC au gouvernement cantonal.

Le jour d'élection, avec une participation de 52,7% et une majorité absolue à 181'084 voix, seul Christoph Ammann a obtenu un siège avec 182'476 voix. Concernant le deuxième tour, la garantie d'un siège pour le Jura bernois au gouvernement limitait le profil des candidats à trois critères: être de langue française, résider dans l'arrondissement administratif du Jura bernois et avoir le droit de vote dans le canton de Berne. Ainsi, trois candidats restaient en course lors du deuxième tour organisé pour le 3 avril 2016. Il s'agit de Roberto Bernasconi, Patrick Gsteiger et de Pierre-Alain Schnegg. L'attribution du siège se calcule par la racine carrée du produit des suffrages exprimés dans le Jura bernois et des suffrages dans l'ensemble du canton. Le candidat ayant la plus haute moyenne géométrique l'emporte. Ainsi, le candidat Pierre-Alain Schnegg était donc élu avec une moyenne géométrique de 36'475, suivi par le socialiste Roberto Bernasconi (moyenne géométrique 34'703) et Patrick Gsteiger (moyenne géométrique 11'124). En conséquence, lors du premier tour, le siège laissé par le socialiste Andreas Rickenbacher a été assuré par l'élection de Christoph Ammann.

Cependant, le PS a perdu un de ses sièges au profit de l'UDC avec l'élection de Pierre-Alain Schnegg. L'élection de ce dernier met fin à une majorité rouge-verte en place depuis 2006. L'élection pour le siège du Jura bernois a joué un rôle clé, étant donné que la majorité du gouvernement a basculé à droite. Ainsi, la composition du gouvernement, stable depuis 2010, a-t-elle été remise en cause. Déjà en 2014 lors des élections régulières, le PS avait failli perdre son siège (siège réservé au Jura bernois).¹

1) Bund, 4.11.15; BZ, 9.11.15; Bund, 1.12., 19.12.15; BZ, 9.1., 29.3.16; Bund, LT, 4.4.16